



RAPPORT DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LE PAFIO 2018-2023

Direction générale du secteur nord-ouest
Le 20 octobre 2017

Québec 

RAPPORT
DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES
sur le PAFIO 2018-2023

Produit le 20 octobre 2017

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale du secteur nord-ouest
1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838
Télécopieur : 819 755-3541
Courriel : nord-du-quebec@mffp.gouv.qc.ca

Diffusion

Cette publication, conçue pour une impression recto verso, est accessible en ligne uniquement à l'adresse <http://mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/index.jsp>.

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015
[ISBN 978-2-550-80329-4 \(pdf\)](#)
[ISBN 978-2-550-80330-0 \(Web\)](#)

Table des matières

1. Contexte	1
2. Objectifs de la consultation publique	1
3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique	2
4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus	2
5. Conclusion	6

Liste des tableaux

Tableau 1 – Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires	3
Tableau 2 – Principaux commentaires reçus.....	4

Liste des annexes

Annexe 1 – Avis public.....	7
-----------------------------	---

1. Contexte

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) (L.R.Q., c. A-18.1) accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe de l'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique.

2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique sur le PAFIO s'est tenue du 25 septembre au 20 octobre 2017. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur le plan de l'unité d'aménagement gérée par la Direction générale du secteur nord-ouest, soit l'unité 085-51.

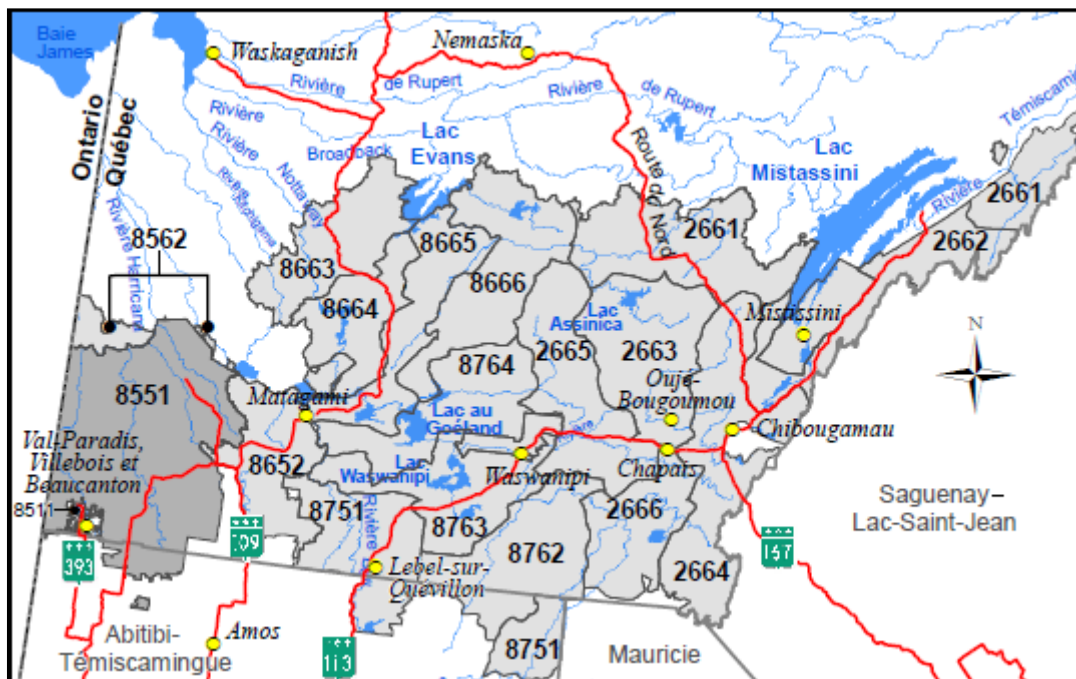
Les plans soumis à la consultation publique présentaient la planification opérationnelle de l'aménagement de la ressource forestière de la région. On y trouve plus spécifiquement les secteurs d'intervention potentiels modifiés ou ajoutés ainsi que la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer.

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier vise à :

- favoriser une meilleure compréhension de la part de la population de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier; permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'y intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, les valeurs et les besoins exprimés;
- répondre au désir de la population d'être informée et écoutée et de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestier;
- harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- permettre au ministre de prendre la meilleure décision possible compte tenu des circonstances.

3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

La Direction générale du secteur nord-ouest est responsable de la planification forestière des unités d'aménagement illustrées ci-dessous.



4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus

La consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré (PAFIO) 2018-2023 s'est déroulée du 25 septembre au 20 octobre 2017.

Un avis public a été publié dans certains médias locaux et régionaux afin d'inviter la population à participer à la consultation. Un communiqué de presse a aussi été rédigé et mis sur le fil de presse. Des invitations ciblées ont également été envoyées à certaines personnes ayant démontré de l'intérêt à être informées des consultations, ainsi qu'à certaines associations et certains organismes locaux et régionaux.

Voici la liste des médias dans lesquels l'avis public (annexe 1) est paru avant la période de consultation :

Médias
Le Citoyen Abitibi-Est et Ouest

4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Dans le contexte de la consultation publique des PAFIO, les commentaires émis étaient faits au nom de divers organismes ou à titre personnel. Le **tableau 1** ci-dessous indique, pour l'unité d'aménagement visée par la consultation, le type et le nombre de répondants.

Tableau 1 – Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Rencontres d'information		
Date	2 octobre 2017	
Lieu	Beaucanton	
Nombre de participants	1	
Nombre de personnes ayant consulté les plans dans les bureaux de la Direction générale du secteur nord-ouest	0	

Nombre de personnes ou d'organismes ayant émis des commentaires		
Nombre de particuliers (à titre personnel)	Nombre d'organismes	Total
2	1	3

4.2 Principaux commentaires reçus

Compte tenu de leur nombre, et dans le but de faciliter le suivi, le MFFP a choisi de faire connaître, dans le présent rapport, les commentaires reçus et de le faire sous forme de tableau. Cela facilite le repérage de l'information, tout en permettant de voir l'ensemble des principales préoccupations soulevées par les personnes qui ont participé à la consultation publique. Cela permet aussi de prendre connaissance, par un commentaire, des éléments de réponse du MFFP et ainsi d'avoir un aperçu du suivi qui sera effectué.

De ce fait, le **tableau 2** ci-après regroupe les commentaires reçus et il résume l'analyse effectuée par le Ministère.

Tableau 2 – Principaux commentaires reçus

Commentaires	Unités d'aménagement	Modifications demandées	Suivi du Ministère
Une inspection du pont de la rivière Trudelle serait essentielle pour assurer la sécurité des utilisateurs. Présentement, la surface de roulement utilisable a été réparée par des chasseurs. Le reste de la surface est complètement pourrie. La superficie en consultation de l'autre côté du pont a déjà été réalisée. Le pont est prévu en réparation, mais il n'a pas été utilisé pour transporter le bois coupé dans la superficie en consultation. Ce pont devrait être fermé.	85-51	Le pont de la rivière Trudelle devrait être fermé.	Suite à l'inspection du pont en 2014 par une firme spécialisée, il a été convenu de réduire le tonnage permis sur celui-ci. Une inspection devrait être effectuée en 2018. L'information sera disponible auprès de l'unité de gestion Mont-Plamondon.
Les parties récoltées et en régénérations dépassent de loin la forêt mature restante et de plus une bonne partie de la forêt en régénération est du cyprès, ce qui est loin d'être propice pour la martre vu la superficie de mon aire de trappe. Les statistiques démontrent très bien la baisse de capture de la martre.	85-51	Demande de ne pas faire de récolte dans son aire de trappe.	Après vérification, l'aire de trappe n'est pas située dans l'unité d'aménagement 085-51. Ainsi, un courriel a été acheminé au citoyen pour l'aviser de la situation et l'inviter à la consultation publique qui aura lieu en janvier 2018, et ce, pour toutes les unités d'aménagement.

Commentaires	Unités d'aménagement	Modifications demandées	Suivi du Ministère
Il y a que très peu de secteurs ajoutés au PAFI-O concernant le territoire du PRAU. Ceci limite considérablement les possibilités dans la programmation annuelle. De plus, cela n'atteint pas les objectifs de la municipalité régionale de comté quant à la répartition des coupes à la grandeur du territoire. Il faut également considérer que le territoire du PRAU est à proximité des lieux habités.	85-51	Ajouter des secteurs pour le PRAU de la municipalité régionale de comté au PAFIO 2018-2023 de l'UA 85-51.	La demande de la municipalité régionale de comté sera discutée lors de la table opérationnelle de l'unité de gestion Mont-Plamondon.

5. Conclusion

Annuellement, des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels sont organisées dans le but de recevoir les commentaires des organismes et des particuliers au cours de la période de validité des plans.

Pour visualiser la planification forestière opérationnelle, vous pouvez vous adresser à l'une de nos unités de gestion mentionnées ci-dessous.

Unité de gestion de Chibougamau

624, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Téléphone : 418 748-2647

Unité de gestion d'Harricana-Nord

1122, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

Unité de gestion de Quévillon

1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838

Unité de gestion de Mont-Plamondon

645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

Annexe 1 – Avis public

Avis public

Consultation du public sur les activités forestières

Du **25 septembre au 20 octobre 2017**, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres activités forestières modifiées dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) du Nord-du-Québec 2018-2023 de l'unité d'aménagement 85-51.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront effectués en forêt. Les plans d'aménagement forestier intégré indiquent concrètement les secteurs où il pourrait y avoir de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. De plus, pour accéder à ces chantiers potentiels, des chemins et autres infrastructures devront être construits ou améliorés : ceux-ci feront également l'objet de consultations. Ainsi, les professionnels du Ministère souhaitent connaître les préoccupations des utilisateurs de la forêt liées aux activités forestières planifiées.

Vous êtes donc invité à venir rencontrer le professionnel du Ministère afin de leur faire part de vos interrogations ou de vos préoccupations à la séance d'information suivante :

CALENDRIER DES RENCONTRES DE CONSULTATION		
UNITÉS D'AMÉNAGEMENT	DATE et HEURE	LIEU
8551	2 octobre 2017 de 11 h 30 à 13 h	Beaucanton : salle de conférence, 2 ^e étage de l'édifice municipal (2709, boulevard du Curé-McDuff).

Vous pouvez consulter le PAFIO durant toute la durée de la consultation et soumettre vos commentaires sur notre site Web au <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp> ou dans les bureaux du Ministère durant les heures d'ouverture. Nous serons en mesure de répondre à vos interrogations et d'écouter vos préoccupations sur les chantiers potentiels qui ont été ciblés.

Unité de gestion de Mont-Plamondon
645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7521
Télécopieur : 819 339-7696

IMPORTANT : Pour être informé des prochaines consultations publiques du Ministère dans la région du Nord-du-Québec, faites-en la demande à christine.morin@mffp.gouv.qc.ca, en inscrivant *Demande d'inscription sur la liste de diffusion* dans l'objet de votre courriel.

Québec 

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec

